

## Massy : focus sur le projet de ZAC Vilgénis



**La ville de Massy (91) a confié la concession d'aménagement de la ZAC Vilgénis, un parc habité de près de 1 000 logements sur plus de 18 ha, à Paris Sud Aménagement. Les détails sur le projet.**

Le site de Vilgénis est implanté à l'ouest de Massy, à proximité de Verrières-le-Buisson et Igny, sur la rive droite de la vallée de la Bièvre. Le projet de ZAC à dominante résidentielle se déploiera sur un ancien site de formation d'Air France. Il s'agit d'aménager ce nouveau quartier, de le relier aux quartiers environnants, d'ouvrir le parc de Vilgénis au public en s'assurant du respect et du maintien de la biodiversité. Le programme devra intégrer l'arrivée de la nouvelle gare de tram-train du Pileu et développer une offre de logements avec une densité limitée, assurant une mixité sociale et intergénérationnelle. Des équipements publics, notamment scolaires et périscolaires permettront de répondre aux besoins des futurs habitants ainsi que ceux des quartiers avoisinants.

Paris Sud Aménagement prévoit la construction de 89 000 m<sup>2</sup> de nouveaux logements, les routes et arbres existants seront en grande partie conservés. Les bâtiments seront conçus en plot pour éviter une densité trop importante. Les logements iront de la maison individuelle aux logements collectifs R+6. Les terrains au sud permettront l'accès vers le nouveau quartier et vers l'espace naturel ouvert au public. Une reprise de la RD120 et le réaménagement du carrefour en giratoire sont prévus. Cette partie sud accueillera le groupe scolaire, la crèche et des logements. L'arrivée de la future station de tram-train au Pileu implique l'aménagement d'espaces publics afin de faciliter les déplacements piétons et privilégier les modes de transports doux. Une bande cyclable sera créée.



Au total, ce sont environ 1 000 logements diversifiés qui seront développés sur l'ensemble de la ZAC afin de s'adapter aux besoins de mixité urbaine et sociale de la commune. Les 54 380 m<sup>2</sup> de logements en accession seront complétés par 4 620 m<sup>2</sup> de logements sociaux et une résidence sénior de 5 000 m<sup>2</sup> sur le terrain vendu par Air France aux promoteurs. Les espaces verts privés occuperont entre 30 et 40% des futurs lots à construire. Sur les terrains appartenant à la ville, se sont également environ 15 000 m<sup>2</sup> de logements collectifs qui sont prévus. Le terrain au nord-est permettra la création de maisons individuelles en continuité avec les maisons en bande de la rue Jean Zay tout en assurant une entrée secondaire au quartier.

L'actuel terrain de sport au sud sera le support des équipements publics du projet (crèche, école maternelle, école primaire et centre de loisirs) et à l'entrée du quartier sur la rue de Vilgénis. 6 000 m<sup>2</sup> sont ainsi développés avec un groupe scolaire (16 classes) et une crèche (45 berceaux). Un terrain multisports, une piste d'athlétisme, principalement dédiés aux élèves du lycée de Vilgénis mais qui sera ouvert aux associations sportives locales les week-ends, viennent compléter l'offre d'équipements. A l'entrée du quartier, quelques commerces de proximité et des services sont également prévus (environ 2 000 m<sup>2</sup>).

Le dépôt du permis de construire est prévu à l'été 2017 et le démarrage des travaux sera pour le dernier trimestre 2017. La livraison quant à elle est fixée à 2024.